

Bureau Fédéral

Réunion du Vendredi 19 septembre 2025

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER - Président
Mmes Valérie ALLIO, Brigitte DESBOIS (en visio), Agnès FAUCHARD, Perrine LE LEUCH, Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invités : Mmes Anne-Christel FOGLIANI et Emmeline NDONGUE
M. Arnaud PETITBOULANGER

Excusés : Mme Carole FORCE
M. Corentin CARNE

Assistant : Mmes Catherine BARRAUD, Jackie BLANC-GONNET, Océane LAUNAY, Vanessa MATHIEU et Amélie MOINE
MM. Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	Annexe 01 2025-09-19 BF Dates d'ouverture et de clôture des plateformes
02	Annexe 02 2025-09-19 BF Actions menées sur la Fête du Sport
03	Annexe 03 2025-09-19 BF Planning des formations pour la saison 2025-2026
04	Annexe 04 2025-09-19 BF Stratégie OBE
05	Annexe 05 2025-09-19 BF Pratique du 3x3 en U11
06	Annexe 06 2025-09-19 BF Labels VxE
07	Annexe 07 2025-09-19 BF Bilan pénalités clubs
08	Annexe 08 2025-09-19 BF Options de déploiements de refonte des Trophées Femmes
09	Annexe 09 2025-09-19 BF Préconisations fédérales 2025
10	Annexe 10 2025-09-19 BF Informations non diffusées en séance – Clubs & Territoires
11	Annexe 11 2025-09-19 BF CF 5x5 Montées de PN en N3
12	Annexe 12 2025-09-19 BF Bilan des effectifs arbitres
13	Annexe 13 2025-09-19 BF Facturation du pacte #TousEngagés 24-25
14	Annexe 14 2025-09-19 BF Stages de recyclage des 184 OTM HN
15	Annexe 15 2025-09-19 BF Campagne Civique 2025
16	Annexe 16 2025-09-19 BF Présentation DAJI
17	Annexe 17 2025-09-19 BF Organisation des Bureaux Fédéraux
18	Annexe 18 2025-09-19 BF Composition du COPIL AFA

1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER salue les invités présents.

Une pensée est envoyée pour un élu du Comité Départemental de Vendée qui est actuellement dans un état critique, ainsi qu'à un fidèle supporter, décédé à Riga lors de l'EuroBasket, à la suite d'un malaise.

2. Présidence

2.1. Point au national

Invité à l'Assemblée Générale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNSOF) le 15 septembre, le Président remercie Christian AUGER d'avoir représenté la FFBB avec lui.

2.2. Point à l'international

Le Président revient rapidement sur l'Eurobasket et la déception que notre équipe de France ne soit pas allée plus loin dans la compétition et sur le fait qu'il y a eu beaucoup de blessés.

Nous avions une équipe jeune et la motivation et l'investissement des joueurs sont porteurs d'espoir.

Le Président salue le travail effectué par le staff et félicite les joueurs.

Du travail est à faire afin d'améliorer les performances de nos équipes.

Une candidature a été déposée auprès de la FIBA à un tournoi de qualification à la Coupe du Monde féminine 2026.

Une candidature est envisagée à l'organisation de la Coupe du Monde masculine de 2031.

2.3. Autres dossiers

2.3.1. Situation financière FFBB

Thierry DUDIT fait un bilan de la situation financière de la Fédération, qui ne présente pas de difficulté majeure mais qui est, cependant, déficitaire.

2.3.2. Situation du Comité du Loiret

Stéphanie PIOGER prend la parole et informe le Bureau que ce dossier est toujours en cours avec l'inspection du travail.

Thierry BALESTRIERE fait un point sur la situation financière du Comité. Une personne a procédé aux redressements nécessaires de certaines écritures.

Une étude est en cours pour réduire les charges, pour éviter un déficit structurel.

2.3.3. Situation du Comité Aube-Haute Marne

Le Président remercie Christian AUGER pour sa participation à leur Assemblée Générale Elective. Bruno ROSSI a été élu à la présidence à l'unanimité.

Le Comité étant en déficit, celui-ci est en attente d'une aide provisoire de trésorerie et d'un appui en gestion Ressources Humaines.

2.3.4. Dossier disciplinaire Challenger Orléans

Un joueur sélectionné en Equipe de France a été exclu du tournoi.

La FFBB a été condamnée à une amende par la FIBA 3x3.

Un courrier sera adressé au joueur afin qu'il rembourse cette somme.

2.3.5. Académie club Comité 67

Thierry BALESTRIERE prend la parole et informe le Bureau qu'une alerte a été reçue concernant une Académie de ce comité.

Après échange, il est proposé par Jean-Pierre HUNCKLER que la FFBB investigue sur cette situation pour livrer des éléments de réponse au Comité 67

3. Direction Générale / Direction Technique

3.1. Point général

Alain CONTENSOUX prend la parole sur l'organisation fédérale. Cela prend plus de temps que prévu car il convient d'y porter toute l'attention nécessaire pour accompagner au mieux ce changement.

Le séminaire des CTS/CT/DT à Vichy devrait rassembler près de 250 participants pendant 4 jours, du lundi 22 septembre au jeudi suivant.

Une convention est soumise au vote du Bureau Fédéral :

Il s'agit d'un contrat qui vise à contractualiser une ressource externe en charge de nous conseiller à l'international et parfois de faciliter certains dossiers autour des équipes de France et des événements internationaux pour lesquels nous avons besoin de négocier avec la FIBA.

Compte tenu de la spécificité de la mission, il est fait application de la procédure de l'article 7.2 du Règlement Financier, qui permet d'engager des dépenses sans mise en concurrence dans des cas particuliers tels que celui-ci.

Validation du Bureau Fédéral.

Le nombre de demandes de licences ASP est en augmentation.
Elles sont parfois refusées car elles masquent des prêts déguisés.

Des échanges ont eu lieu autour de la campagne de délégation et une stratégie nationale avec nécessité de compléter notre Projet de Performance Fédéral (PPF) qui a été validé sous réserve d'un cahier des charges des Centres de Formation des Clubs Professionnels plus en conformité avec enjeux du HN et consolider les critères de nos listes HN.

Certaines difficultés deviennent bloquantes concernant nos équipes de France 3x3 seniors, U21 et U23.

On le vit en 5x5 avec la NBA, la NCAA mais aussi avec nos clubs français sur le 3x3.
Une réflexion est à mener.

3.2. Points à décision

3.2.1. Propositions Compétitions U15 / Pôles Espoirs

Max BRESOLIN intervient sur l'analyse, réalisée par la Direction Technique Nationale (DTN), des propositions des Présidents de Ligues.

L'objectif est de réfléchir à une compétition qui est soit outil de formation et non pas un championnat dans lequel le résultat est trop important.

L'efficacité immédiate peut parfois masquer une absence de potentialité.

Dans tous les cas, le dispositif actuel autour des Pôles Espoirs fonctionne, nous devons améliorer ce dispositif et également prendre en compte l'environnement économique.

3.2.2. Surclassement exceptionnel

Alain CONTENSOUX présente une demande de surclassement exceptionnel pour un joueur né le 14/01/2016.

Il n'a pas bénéficié de ce type de surclassement les saisons précédentes.

Saison 2025-2026 = U10 = surclassement impossible vers U13 car né en 2016.

Il demande de bénéficier de la procédure exceptionnelle de dérogation.

Ce joueur présente les capacités morphologiques et techniques pour évoluer sur un niveau U13 région.

Toutes les personnes ou instances concernées ont émis un avis favorable.

La Commission Fédérale Médicale, après étude du dossier médical complet, a donné un avis favorable.

Le DTN propose au Bureau Fédéral de donner un avis favorable à cette demande de surclassement hors-règlement.

Validation du Bureau Fédéral.

3.2.3. Remplacement « médical » exceptionnel

Un joueur est blessé sous convention de formation.

Il sollicite l'accord du Bureau Fédéral pour faire un remplacement « médical » exceptionnel et demande la possibilité de faire une 22^{ème} convention pour la saison sportive 2025/26 pour prendre un joueur supplémentaire en Espoirs, en étant muté et conventionné pour jouer.

Validation du Bureau Fédéral.

3.3. Informations générales

Jacky COMMERES prend la parole sur les résultats des Equipes de France.

- Equipe de France A masculine de Basketball :

9^{ème} place de l'Eurobasket après la défaite contre la Géorgie en huitième de finale.

La prochaine fenêtre internationale de qualification à la Coupe du Monde 2027 aura lieu au mois de novembre.

Nous sommes en période de débriefing staff sous la forme de réunions multiples :

- Avec DTN, Directeur des Equipes de France, managers et coachs sur l'ensemble de la préparation et de la compétition, sont abordées également les problématiques des sélections des joueurs, des non-sélections, des renoncements.
- Entre membres du staff sur le bilan du fonctionnement interne et les axes d'amélioration à faire apparaître.
- Débriefing joueurs contactés individuellement : contacts établis par Frédéric FAUTHOUX et Boris DIAW.
- Débriefing purement technique sur l'expression du jeu, les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration.

Relever les remarques extérieures liées à la problématique des absences, à la jeunesse de l'équipe et aux débuts du staff technique dans une grande compétition internationale.

Il est important de travailler dès maintenant sur les effectifs, notamment sur la prise en compte de la spécificité de l'été 2026, qui est une vraie préoccupation quant aux possibles problématiques de disponibilité des joueurs par rapport à leurs éventuelles évolutions de contrats et aux exigences des clubs :

- Fenêtre N° 3 de qualification à la Coupe du Monde 2027 du 29 juin au 7 juillet.
 - Fenêtre N°4 de qualification à la Coupe du Monde 2027 du 24 août au 1er septembre.
- Equipe de France A féminine de Basketball :

Tous les remerciements sont adressés par les joueuses et le staff de l'équipe de France au Président de la FFBB et aux membres du Bureau Fédéral pour la nomination du site français (Villeurbanne) effective ce jour (annonce de la FIBA) qui accueillera le tournoi de qualification à la Coupe du Monde féminine 2026.

Ce tournoi se déroulera du 11 au 17 mars 2026.

Cette décision est saluée pour les raisons suivantes :

- Jouer une grande compétition dans son pays suscite une grande satisfaction, notamment pour les joueuses qui pourront évoluer devant leurs proches.
 - Eviter des fatigues liées à un déplacement éventuel vers un autre continent (décalage horaire, climat...)
 - Les joueuses et le staff sont très sensibles à la mise en lumière du sport féminin.
- Equipes de France jeunes de Basketball :

2024 : Résultats historiques avec 4 médailles d'or et 1 médaille d'argent.

2025 : Résultats en deçà des objectifs avec 0 médaille d'or, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze.

Toutes les remarques ont bien été recueillies, notamment sur les aspects comportementaux et techniques.

Ces remarques s'avèrent pertinentes parfois mais d'autres sont sans discernement, s'appuyant même sur des fausses informations sur notre détection, notre formation des joueuses, joueurs et entraîneurs ainsi sur les déroulés de compétition.

Voici le programme des debriefings à venir :

- 29, 30 septembre et 1^{er} octobre à l'INSEP pour le basketball
- 14 octobre, 16 et 17 octobre pour le 3x3.
- En marge des debriefings, retour par le DTN et le Directeur des Equipes de France sur les nominations des coachs et des staffs. Points réalisés sur les fonctionnements des staffs notamment en lien avec nos médecins directeurs nationaux.
- Débriefing des coachs des sélections nationales jeunes :
 - ↳ Point sur les effectifs présents et absents (cause des absences).
 - ↳ Point sur les blessures entraînant des absences et blessures en compétition.
 - ↳ Réflexion sur les valeurs, sur « le maillot France ».
 - ↳ Avec images et données à l'appui, repérage de nos points forts et nos points à améliorer dans l'ensemble des composantes du jeu (technique individuelle, savoir-faire défensif et offensif sur le plan collectif, capacités physiques).
- Diffusion de la synthèse du debriefing vers l'ensemble des acteurs de la formation des joueurs et des entraîneurs pour susciter l'adhésion dans les structures (Pôles espoirs, Pôle France, Centres de Formation des Clubs Professionnels, Equipes Techniques Régionales) et traduire cela en réelles actions dans le cadre du Projet de Performance Fédéral (PPF).

- Equipes de France 3x3 :

Résultats de la Coupe d'Europe 3x3 senior à Copenhague :

- Hommes : 1. Lituanie 2. Lettonie 3. Italie 4. Allemagne 5. France (défaite en quart de finale contre la Lituanie en quart de finale)
- Femmes : 1. Pays-Bas 2. Azerbaïjan 3. Espagne 4. France (défaite en demi-finale contre l'équipe Championne d'Europe)

Un engagement, comportement et un esprit d'équipe remarquables sont constatés pour nos deux collectifs.

Actuellement se déroule la Coupe du Monde en Chine pour les équipes nationales U23 Femmes & Hommes.

L'équipe féminine vient de se qualifier pour les quarts de finale contre la Chine à l'issue d'une phase de poule réussie (4 victoires pour 4 matchs)

L'Equipe masculine n'a plus son destin en main après 2 matchs et 2 défaites en phase de poule.

4. Délégation Développement

4.1. Point général

Valérie ALLIO informe le Bureau Fédéral du bon déroulement du Forum MiniBasket qui a eu lieu du vendredi 29 au dimanche 31 août 2025, à Voiron (38) et remercie Stéphanie PIOGER pour sa présence à celui-ci.

98 stagiaires ont participé à ce forum et les retours sont très positifs.

Les dates d'ouverture et de clôture des plateformes sont présentées en **annexe 1**.

Jean-Pierre HUNCKLER alerte sur la date envisagée pour le Forum MiniBasket.

Stéphane KROEMER indique les actions menées sur la Fête du Sport du 14 septembre 2025, organisée par le CNOSF (voir **annexe 2**).

Jean-Pierre HUNCKLER remercie Christian AUGER pour sa participation à cet événement.

Frédérique PRUD'HOMME présente la construction du programme de la Commission Fédérale Entreprise évoqué lors de la réunion à Metz. 3 axes de travail ont été retenus :

- Développer le capital santé-bien être des collaborateurs
- Développer l'image de marque de l'entreprise et la cohésion d'équipe
- Préparer ses collaborateurs comme des champions

Deux chefs d'entreprises ont proposé de faire réfléchir leur graphiste, à titre gracieux, sur la proposition d'un nouveau logo.

Le slogan retenu est « Engageons nos équipes autrement ».

Cette réunion a également permis de réaliser un clip qui sera diffusée lors de l'Assemblée Générale du 11 octobre, ainsi que les photos qui agrémenteront la plaquette et les pages internet.

Le travail actuel porte sur les choix d'exercices, les constructions de fiches, de webinaires etc. afin de donner aux clubs des contenus nécessaires avec des séquences de 30, 40 ou 45 minutes pour entrer plus facilement dans les entreprises

Vivre Ensemble : Anne-Christel FOGLIANI présente le planning des formations pour la saison 2025-2026 (voir **annexe 3**).

4.2. Points à décision

4.2.1. Commission Jeunesse

4.2.1.1. S'entraîner autrement

Agnès FAUCHARD présente les constats et difficultés rencontrées pour accueillir des joueurs supplémentaires et de niveaux différents.

Objectifs :

- Accueillir plus et différemment les pratiquants
- Donner des contenus techniques individuels et du temps de jeu

Organisation

- Mixité
- Travail par ateliers
 - Poste et/ou niveau de jeu
 - Tranche d'âge 8/12 ans 13/18 ans

Contenu

- Apprentissage des fondamentaux individuels offensifs et défensifs du basket
- Pratique basket en 3x3

Résultats

- Formation interne
- Développement d'une dynamique de club

Il est demandé qu'un membre de la DTN se joigne aux travaux.

Validation du Bureau Fédéral pour lancer les travaux. Une présentation en sera faite au Bureau Fédéral de janvier 2026.

4.2.1.2. Stratégie OBE

Agnès FAUCHARD présente la stratégie de l'Opération Basket Ecole.

Voir en **annexe 4**, le principe et les constats de cette opération.

4.2.1.3. Pratique du 3x3 en U11

Constat : le 3x3 est pratiqué sur le territoire en U11 (tournois, etc...) mais cette pratique n'est pas intégrée chez les U11 dans le cadre fédéral. Pourquoi serait-il intéressant de l'autoriser dans cette catégorie d'âge U11 ?

Agnès FAUCHARD décrit les avantages de cette pratique chez les jeunes enfants, disponible en **annexe 5**.

4.2.2. Commission Vivre Ensemble

4.2.2.1.1. Basket Inclusif FALC

Le F.A.L.C (Facile A Lire et à Comprendre) est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en langage compréhensible par tous. Le texte simplifié peut être compris par des personnes en situation de handicap ou des personnes dyslexiques.

Un document présente sous cette forme le basket en 5x5.

Anne-Christel FOGLIANI soumet au Bureau Fédéral, les demandes suivantes :

- L'autorisation pour le décliner au 3x3,
- L'édition de deux livrets (5x5 et 3x3) pour envoi aux Ligues et Comités
- La possibilité pour les structures déconcentrées de faire un achat groupé pour réduire les coûts.

Validation du Bureau Fédéral.

4.2.2.1.2. Label Basket Bien Être

Anne-Christel FOGLIANI soumet au Bureau Fédéral la proposition de créer un Label Bien-être. Une étude sera menée en ce sens.

4.3. Informations générales

4.3.1. Labels VxE

Anne-Christel FOGLIANI présente le tableau des Labels VxE, disponible en **annexe 6**.

5. Délégation Clubs & Territoires

5.1. Point général

Pratiquement toutes les commissions ont effectué leurs réunions, les dossiers avancent bien.

Concernant l'Observatoire, une enquête de capacité de développement au niveau des clubs est en préparation. Cela concerne la capacité d'accueil, d'accès aux équipements scolaires et le bénévolat.

Travaux en cours :

- Avec l'université de Rouen pour un modèle socio-économique des clubs.
Résultats prévus en 2026.
- Avec l'université Paris Eiffel pour les raisons d'accès, la cause de l'arrêt du basketball pour les jeunes filles, l'influence des Jeux Olympiques 2024 et les réseaux sociaux.
Résultats fin 2025.

La Fédération est lauréate du projet ERASMUS Mixité et est porteuse du consortium.

Pierre DEPETRIS sollicite la présence de Jean-Pierre HUNCKLER.

Aucun retour des Ligues et Comités à ce jour, concernant la déclinaison du Programme des 300 femmes dirigeantes (programme CNOSF).

La Commission Territoires a débuté les entretiens avec les comités.

Le séminaire des territoires Ultra-Marins aura lieu le 09 octobre 2025, au siège de la Fédération. Toutes les délégations sont invitées à remonter les points qu'elles souhaitent aborder.

5.2. Points à débat / décision

Concernant les rattachements territoriaux (engagements 2025-2026), 119 groupements sont concernés.

Il y a 30 conventions à ce jour.

Une relance sera effectuée post-Bureau Fédéral pour l'ensemble des comités concernés.

Les projets territoires, initialement attendus pour le 8 septembre 2025, sont désormais à retourner avant le 31 octobre 2025.

A ce jour, seules 6 structures ont rendu leur projet.

Pour le contexte d'une collaboration entre Comités, cela pourrait créer un renforcement mutuel (progresser ensemble), une solidarité (soutenir les Comités Départementaux fragilisés), une efficience (optimiser l'utilisation des ressources) ...

Les objectifs de ces collaborations sont de :

- Renforcer les capacités des comités,
- Mutualiser certaines fonctions et compétences,
- Favoriser les dynamiques territoriales,
- Conserver une offre basket cohérente même avec des moyens limités.

Validation du Bureau Fédéral.

Demandes d'affiliation :

- Association Basket du Lavezou

Validation du projet de l'association et de la demande d'affiliation par le Bureau Fédéral.

- Putanges Olympiques Basket Club

Validation du projet de l'association et de la demande d'affiliation par le Bureau Fédéral.

- Stormers :
- Avis CD, LR et Commission Clubs = **favorable**

Validation du projet de l'association, sous convention, par le Bureau Fédéral.

Renouvellements d'affiliation :

- Cam Basket Champardennais :
- Avis CD = **favorable** ; Avis LR = **défavorable**
- Avis Commission Fédérale Clubs : **défavorable** car vocation spécifique à organiser des camps, ce qui ne correspond pas au cadre d'une association telle que définie par la fédération. Et en raison de l'absence de création de licence.

Le Bureau Fédéral décide de suivre l'avis de la Commission Clubs et de refuser la demande de renouvellement d'affiliation de l'association.

- AS UGAB Union Sportive NUBAR :
- Avis CD = **favorable**
- Avis Commission Fédérale Clubs = **défavorable** en raison du non-respect à licencier ses adhérents.

Le Bureau Fédéral décide de suivre l'avis de la Commission Clubs et de refuser la demande de renouvellement d'affiliation de l'association.

Annulation de renouvellement :

- US Rue Basketball :

Le club demande **l'annulation du renouvellement de son affiliation**, pour la raison suivante : "L'US Rue basket n'engage aucune équipe cette saison dans la somme."

Validation du Bureau Fédéral.

Co-Présidence :

La Commission Clubs se questionne sur l'échéance à donner à la seconde étape de la co-présidence.

Le Bureau Fédéral décide de fixer l'échéance à mars 2026 pour présentation des travaux.

Renouvellement CTC avec modifications :

- CTC Cévennes BasketBall - Demande de renouvellement de la CTC pour 4 ans :
- Avis CD et LR = **favorable**, avis Commission Clubs = **réservé**

Ce dossier sera présenté au Bureau Fédéral du 10 octobre 2025.

Gérald NIVELON présente un bilan des pénalités des clubs et des CTC sanctionnés, disponible en **annexe 7**.

RSO :

Un débat concernant la refonte des Trophées Femmes sur tous les terrains et du label FFBB Citoyen MAIF est lancé.

Nathalie MOREAU propose deux options de déploiements, disponible en **annexe 8**.

Reporté au Bureau Fédéral du 10 octobre.

Attribution de l'organisation des Journées de la RSO 2026 :

N'ayant pas eu le temps d'étudier toutes les candidatures, la décision sera prise le 10 octobre 2025.

Reporté au Bureau Fédéral du 10 octobre.

Mise en place d'outils de sensibilisation :

Depuis 2022, les programmes de formation des professions des activités physiques et sportives doivent comprendre un enseignement sur la prévention et la lutte contre toute forme de violences et de discriminations dans le cadre du sport.

Dans ce cadre, deux modules ont déjà vu le jour :

- ❖ Un module de sensibilisation aux violences, notamment sexuelles
- ❖ Un module de sensibilisation aux violences et incivilités

Quatre modules sont en cours de déclinaison :

- ❖ Un module de lutte contre les LGBTIphobies au travail (réalisé par SOS Homophobie)
- ❖ Un module en faveur de l'égalité femmes/hommes (en cours de réalisation avec la Fondation Alice MILLIAT)
- ❖ Un module en faveur de l'insertion (en cours d'échange avec le COSMOS)
- ❖ Un module de lutte contre le racisme (en recherche de partenaire)

PSF-PST :

Matthieu SOUCHOIS fait un point sur l'évaluation des Comptes-Rendus Financiers (CRF) 2024 des clubs métropolitains.

A ce jour, seuls 5 comités départementaux ont répondu.

Les premiers résultats du questionnaire e-Affiliation sont présentés :

- 3146 clubs répondants (3039 en métropole / 107 en UM)
- Structuration des clubs :
 1. Rédaction du projet associatif : pas d'évolution du nombre de clubs (49% du total des répondants)
 2. Accompagnement des clubs : baisse significative depuis 3 saisons du souhait d'être accompagné (27% en 2023-2024 contre 17% en 2025-2026)
 3. Un club sur deux n'a pas de projet associatif et ne souhaite pas être accompagné à ce sujet.
- Co-présidence :
 1. 699 clubs en co-présidence (862 clubs en gouvernance collégiale en 2023-2024)
 2. 43% des clubs en co-présidence n'ont pas de projet associatif rédigé
 3. Prédominance pour les clubs de taille intermédiaire (211 clubs entre 160 et 240 licenciés sont en co-présidence)

4. Majorité de co-présidences en NAQ et ARA

- Emploi et effectif :
 1. 49% des clubs répondants déclarent détenir un emploi au sein de leur structure (pas dévolution par rapport à la saison précédente).
 2. Plus un club a de licencié plus il est sujet à être déjà employeur (10% d'employeur pour les clubs de -80 licenciés vs 90% pour les clubs de 480 licenciés.)
 3. ARA et PDL sont les régions les plus employeuses
- Souhait de création d'emploi en baisse de 1.5% (33% du total soit 891 clubs contre 968 en 2024-2025) :
 1. 293 d'entre eux seront des primo-employeurs.
 2. ARA : région la plus demandeuse
- Un club sur deux affirme manquer de bénévoles
- Coopération entre clubs : 63 % des clubs répondants affirment coopérer.
- Responsabilité Sociétale :
 1. 870 clubs mettent en place des actions en lien avec une dimension de responsabilité sociétale
 2. 70% ne sont pas labellisés
 3. La taille du club a un réel impact sur la mise en place ou non d'actions RS. 100% des clubs au-dessus de 640 licenciés affirment en mettre en place
 4. 3 clubs sur 4 sont déjà employeurs.

Ces données sont toutes très semblables sur les questions d'inclusion, d'insertion.

5.3. Informations générales

Stéphane KROEMER présente le cahier des préconisations fédérales 2025 – équipements sportifs, consultable via le lien disponible en [annexe 9](#).

Ce dernier sera envoyé prochainement aux Comités et aux Ligues.

6. Délégation Compétitions

6.1. Point général

La Commission Fédérale 3x3 s'est réunie à la FFBB les 12 et 13 septembre dernier afin de préparer la saison 3x3.

Elle a abordé les éléments suivants :

- Bilan saison 2024-2025
- Etude des candidatures Open Plus 2026
- Réflexion sur les évolutions des offres de compétition 3x3

A l'issue de la réunion concernant la Superleague Open, la Commission Fédérale a décidé de retenir 16 candidatures selon les critères suivants :

- Homogénéité territoriale
- 2 tournois maximum par week-end

Les 4 candidatures non-retenues ont été mises sur liste complémentaire.

Encore quelques arbitrages calendaires en lien avec les organisateurs sont nécessaires avant de présenter au Bureau Fédéral une proposition définitive de calendrier.

6.2. Points à débat / décision

6.2.1. Commission 3x3

6.2.1.1. Proposition d'évolutions réglementaires

Mickael LEBRETON soumet au vote les principes réglementaires :

Art 1.2 – Inscription des équipes :

Actuellement, le cut des équipes se fait à J-15 de l'Open Plus.

Constat :

- Gestion des inscriptions compliquée pour les organisateurs.
- Nombreuses relances
- Désistements tardifs d'équipes

Proposition validée par la Commission Fédérale 3x3 :

- Passer le cut à J-21 de l'Open Plus.

Intérêt :

- Plus de temps pour la gestion des inscriptions, moins de pression sur les organisateurs

Validation du Bureau Fédéral.

Art.2.2 – Qualification pour l'Open de France :

Constat :

Actuellement, une équipe est classée en fonction du total des points FFBB cumulés uniquement sur le Circuit Open Plus.

De 1 500 à 100 points sur chacun des tournois.

Un bonus de 500 points est attribué à toute équipe ayant participé à 5 Opens Plus ou plus.

Proposition validée par la Commission Fédérale 3x3 :

- (En plus du bonus de 500pts) - Qualification des 3 premières équipes (par genre) à l'issue du circuit N pour le premier tournoi de la Superleague 3x3 de la saison N+1.

Intérêt :

L'objectif est de pérenniser la présence de nos meilleures équipes jusqu'à la fin du circuit.

Validation du Bureau Fédéral.

Art 4.1 Effectif d'une équipe pour un Open Plus :

Actuellement, les équipes ont droit à 7 joueurs/joueuses dans leur roster.

Constat :

- Sur les équipes féminines, beaucoup de demandes d'extensions / fusions de roster.

Proposition validée par la Commission Fédérale 3x3 :

- Extension du roster féminin à 9 joueuses.

Intérêt :

- Développer la structuration d'équipes féminines.

Validation du Bureau Fédéral.

Art 4.1 Effectif d'une équipe pour un Open Plus :

Art 4.3 Remplacement pour inaptitude médicale :

Constat :

- Demandes sur des joueurs sélectionnés en EDF – quelle position ?
- Beaucoup de remplacements de joueuse/joueur entre le cut et le jour de l'Open Plus
- Quid de l'ajout de nouveaux joueurs/ nouvelles joueuses entre le dernier Open Plus et l'Open de France.

Proposition validée par la Commission Fédérale 3x3 :

- Intégrer la notion : Toute décision concernant des demandes de dérogation au règlement devra faire l'objet d'une demande écrite par email. Celle-ci sera instruite par la Commission Fédérale 3x3 et la réponse apportée sera motivée et tiendra lieu de décision définitive.
- Ajout de nouveaux joueurs / nouvelles joueuses entre la fin du circuit et l'Open de France possible uniquement dans la limite du nombre max par roster selon le genre (7H ou 9F).

Validation du Bureau Fédéral.

Nouvel article – Infractions & Pénalités :

Constat :

- Depuis plusieurs saisons, nous constatons beaucoup de comportements répréhensibles de la part des équipes :
- Désistements tardifs.
- Changement de joueurs non-justifiés après le cut.
- Il n'existe actuellement aucun moyen de sanctionner une équipe sur le circuit.

Proposition validée par la Commission Fédérale 3x3 :

- Si désistement :
 - o Non remboursement des frais d'inscription (en accord avec l'organisateur) si déjà payés.
 - o
- Si changement de joueurs non-justifiés après le cut :
 - o L'équipe peut participer mais ne marquera aucun point FFBB au classement de la Superleague Open
 - o Si l'équipe gagne du Prize Money, elle le conserve.

Reporté à un Bureau Fédéral ultérieur.

Nouvel article - Équipe vainqueure de 2 Open Plus :

Constat :

- 2 cas cette année : Bshop Lille (F) vainqueures sur les Opens Plus de Béthune et Verdun / Rennes Macadam (F) vainqueures à Vannes et Mondeville.
- Le règlement ne spécifie pas clairement quelle équipe est repêchée pour l'Open de France.

Proposition validée par la Commission Fédérale 3x3 :

- Si une ou plusieurs équipes déjà qualifiées à l'Open de France participent à un autre Open Plus : la place qualificative est attribuée, en fonction du classement final, à la première équipe non-qualifiée la mieux classée à ce même Open Plus.

Quels intérêts ?

- Éviter les cas de réclamation
- Qualifier une équipe sur chaque Open Plus

Validation du Bureau Fédéral.

Art. 1.2 – Calendrier :

Constat :

- Compétition étendue = perte d'intérêt des équipes (entre étapes départementales, régionales, et nationale).
- La finale nationale est organisée durant une période dense (Superleague Open).
- L'intégralité des tournois se joue en intérieur.
- Les joueurs n'ont pas de préférence pour jouer la finale sur un WE de 2 ou 3 jours.

Proposition validée par la Commission Fédérale 3x3 :

- Utiliser la période hivernale pour jouer la compétition (finale mars/avril).

Quels intérêts ?

- Réduire la durée totale de compétition : Identification facilité – enjeu direct.
- Echelonner nos compétitions : renforcement de l'accompagnement des territoires.
- Baisse du coût de la prise en charge des équipes finalistes (déplacement – hébergement – restauration).

Validation du Bureau Fédéral.

6.3. Informations générales

6.3.1. Commission 5x5 Montées de Pré-Nationale en Nationale 3

Le tableau des montées de Pré-Nationale en Nationale Féminine 3 et en Nationale Masculine 3 à l'issue de la saison 2025-2026 est disponible en **annexe 11**.

7. Délégation Formation & Emploi

7.1. Point général

Une réunion de coordination de la Commission 5x5 et de la Commission des Techniciens a eu lieu le 12 septembre.

La réunion de la Commission Emploi aura lieu le 18 septembre.

7.2. Points à débat / décision

7.2.1. COMED

7.2.1.1. Cumul de rencontres arbitrées et jouées

Point reporté au Bureau Fédéral du 10 octobre 2025.

7.2.2. Commission des Officiels

Christian AUGER présente le teaser de la saison 2 de la Coupe de France des Arbitres.

Arnaud PETITBOULANGER fait le bilan des effectifs arbitres (tableau disponible en [annexe 12](#)).

Concernant la facturation du pacte #TousEngagés 24/25, une nouvelle méthode de contrôle avant facturation est présentée en [annexe 13](#).

Validation du Bureau Fédéral.

7.2.2.1. Nouveau polo OTM

Arnaud PETITBOULANGER informe le Bureau Fédéral du courrier reçu de certains OTM HN, qui indiquent leur mécontentement concernant le paiement de leurs tenues. Il est décidé de leur offrir un polo pour la saison 2026/2027.

Un groupe de travail est mis en place avec le HNO sur l'évaluation des OTM HN dans le but de classer et d'organiser des montées et descentes.

Les dates des stages de recyclage des 184 OTM HN sont disponibles en [annexe 14](#).

7.3. Informations générales

Nathalie MOREAU fait un point d'étape sur la Campagne Civique 2025, disponible en [annexe 15](#).

8. Délégation Haut Niveau

8.1. Point général

Alain SALMON fait un retour sur la demande faite aux clubs de se positionner sur le nombre optimal de clubs pour une division NM1 équilibrée et sur l'attribution du titre de champion.

Sur le premier point, le Bureau Fédéral demande de poursuivre la réflexion.

Présentation au Bureau Fédéral du 10 octobre.

La majorité des clubs souhaitent que le 1^{er} de la saison régulière se voit attribuer le titre de champion :

Validation du Bureau Fédéral pour la saison 2026-2027.

Jean-Pierre HUNCKLER évoque la règle sur le cumul des fautes techniques pour les entraîneurs de NM1. Après échanges, il est proposé à Alain SALMON de faire des propositions sur ce sujet, pour le prochain Bureau Fédéral, en intégrant :

- Les diplômes des entraîneurs
- Toutes les compétitions gérées par le HNC
- Le traitement des entraîneurs, des joueuses et des joueurs
- Le sujet des amendes

9. Délégation Marque

9.1. Point général

Raymond BAURIAUD informe le Bureau Fédéral que les Journées du Patrimoine de la FFBB ouvrent ce samedi 20 septembre, de 10h00 à 18h00.

La bannière de la rue de Trévise sera exceptionnellement dévoilée au public à 16h00, en présence de Jean-Pierre HUNCKLER et le Prix de la rue Trévise sera remis à sa lauréate, Jeanne LEBOIS.

Ce jour a eu lieu le Média Day de la Ligue Nationale de Basket. Y a été présenté le nouveau dispositif de diffusion du Championnat de France qui sera sur DAZN (partenaire FFBB) et sur la chaîne l'Equipe, avec un match en clair tous les dimanches soir.

Les Journées Nationales de l'Arbitrage auront lieu fin septembre.

Deux lauréats, parmi les basketteurs amateurs, seront mis à l'honneur et récompensés le 30 septembre au siège de La Poste par Jean-Pierre HUNCKLER :

- Club LOISON AC Basket
- Club Basket GALLACOIS

L'Opening de la LFB Basket annoncera qu'une chaîne YouTube est en construction sur La Boulangère WonderLeague (LBWL).

10. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

10.1. Point général

Alençon :

Le club n'est pas retenu par le CNOSF pour évoluer en NF1 mais en Région.

Une procédure de liquidation judiciaire est en cours. Une nouvelle association est en cours de création.

Le transfert de droits sportifs et administratifs sera étudié.

L'Association Villeurbanne a été liquidée judiciairement. Interrogé, pour d'éventuels transferts de droits, le liquidateur l'a conditionné au désistement des dettes.

Le Comité Départemental et la Ligue Régionale ont abandonné leurs créances et ont renoncé à réclamer les dettes au nouveau club.

Le Bureau Fédéral décide de maintenir les dettes dues à la FFBB et à leur prise en charge par le nouveau club.

Validation du Bureau Fédéral

SACEM :

Stéphanie PIOGER indique que la SACEM nous propose une convention de partenariat qui permettra à nos clubs affiliés de bénéficier de 9% de réduction sur le montant de la redevance.

Validation du Bureau Fédéral.

Tarbes :

La Chambre d'Appel - Section Financière a examiné le recours en appel de Tarbes ce jeudi 18 septembre.

La décision fera l'objet d'un communiqué de presse.

10.2. Points à débat / décision

10.2.1. Mesures administratives conservatoires

Se reporter au document en **annexe 16** où toutes les propositions formulées par la Cellule Signalement ont été **validées par le Bureau Fédéral**.

Demande de remise de peine :

Se reporter à la suite de l'**annexe 16**.

Le Bureau Fédéral décide de suivre l'avis de la Commission de Discipline au motif de l'absence de réunion des critères règlementaires permettant d'accorder une remise de peine.

10.2.2. Propositions de conciliation

Union Sportive Basket Damigny Alençon :

Proposition du conciliateur de s'en tenir à la décision contestée (rétrogradation des équipes seniors en championnats régionaux).

Validation du Bureau Fédéral.

Francs Larchers Laval : Proposition du conciliateur de s'en tenir à la décision contestée (non-accession au championnat de NF3).

Validation du Bureau Fédéral.

11. Secrétaire Général

11.1. Point général

Thierry BALESTRIERE explique le fonctionnement de l'organisation des Bureaux Fédéraux (voir **annexe 17**).

11.2. Points à débat / décision

11.2.1. Composition du COPIL AFA

Thierry BALESTRIERE présente une proposition de composition du COPIL AFA (voir **annexe 18**).

Validation du Bureau Fédéral.

11.2.2. Désignation des projets stratégiques – Pilotage dans l'outil collaboratif

Les projets stratégiques proposés sont :

- Critères PSF
- Refonte des CTC
- NBN 23
- Externalisation INFBB
- Formations allégées

11.2.3. AG FFBB en 2027

La faisabilité de l'Assemblée Générale à Lyon est confirmée en 2026 (80 ans du Comité).

Trois options proposées pour 2027 :

- Futuroscope de Poitiers,
- Comité du Maine et Loire,
- Comité de Saône et Loire.

Avec un souhait de privilégier les structures fédérales, une proposition est faite au Bureau d'organiser l'Assemblée Générale dans le Maine et Loire, en 2027 :

Validation du Bureau Fédéral.

Un travail est à mener sur le format global de l'Assemblée Générale.

12. Questions diverses

Arnaud PETITBOULANGER :

Motif de mutation exceptionnelle accordé par le Comité du Vaucluse. Un mail a été envoyé.
Si la joueuse a déménagé, la mutation est possible.

Christian AUGER :

Pour information, après une représentation de la Fédération à une réunion de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne pour faire un bilan du plan 120 terrains, en est ressorti un grand attrait pour le 3x3.

Prochain BF le vendredi 10 octobre à Clermont-Ferrand.